

COMPTE - RENDU DE LA REUNION

Comment vendre sa parcelle forestière ? Présentation des outils CNPF

Cette réunion qui s'est déroulée le 20 juin 2024 et tenue dans les locaux de la Chambre d'Agriculture à Lons-le-Saunier, a rassemblé 4 propriétaires. Tous étaient des propriétaires forestiers avec des bois situés sur le département du Jura. Ils sont venus pour s'informer sur l'estimation, la vente (les outils) et ses potentielles mises à jour. La réunion a été organisée à la manière d'un exposé accompagné d'exercices.

Nous avons débuté avec une présentation des principales missions du CNPF pour ouvrir le thème principal en revenant aux origines du morcellement depuis le 19^{ème} siècle. Nous avons abordé les enjeux de la restructuration (mobilisation de bois) notamment par la vente et les solutions existantes (ASA, ASLGF, bourse foncière). La suite s'est déroulée sur les différents droits à connaître pour une vente (propriété, préférence, préemption, de mutation à titre onéreux/gratuit) et les évolutions suite à la loi incendie de 2023. Nous avons poursuivi sur le régime des plus-values lors d'une vente et le DEFI acquisition. La seconde partie de la matinée était basé sur les manières d'établir une offre de vente en présentant les différents intervenants de la filière (CNPF, gestionnaire, expert, syndicat, ...), les éléments nécessaires (relevé cadastral, cartes, limites, ...) et succinctement les différentes façons d'estimer sa parcelle.

Le CNPF a procédé à un déroulement de photos de différents peuplements forestiers et laisser les propriétaires à la réflexion pour donner leur avis sur la valeur globale d'une parcelle. Cet exercice avait pour but d'avoir une première approche rapide sur la valeur d'une parcelle selon le type de peuplement, les travaux effectués et les facteurs limitants.

Pour finir la réunion, l'outil La Forêt Bouge a été présenté aux participants, nous avons échangé sur des questions diverses et un document leur a été distribué pour qu'il transmette au CNPF les parcelles à vendre qu'ils souhaitent que l'on mette en ligne sur le site la Forêt Bouge.

Romain GOVART,
Conseiller forestier département du Jura